

COMMUNE DE JUMILHAC LE GRAND



Jumilhac
le Grand

JUMILHAC INFO

Bulletin Municipal - Juillet 2022

Mot du Maire – page 1
Bilans – pages 3 à 14
Vie associative – pages 15 à 18
Agenda – page 18
Information d'urgence – page 19

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous présenter le deuxième Jumilhac Info 2022. Vous y trouverez des informations sur les actualités du premier semestre 2022, que je vous laisse découvrir.

Une grande générosité s'est manifestée au travers des dons destinés aux Ukrainiens, vêtements, linge, produits d'hygiène. Les agents communaux les ont transportés au siège de la communauté de communes qui les a acheminés au département qui s'est chargé de la répartition et du transport. Merci à tous les donateurs et à tous les maillons de cette chaîne de solidarité.

Les contraintes sanitaires en début d'année ont été allégées, mais la vigilance demeure et les mesures de protection doivent continuer à s'appliquer.

Les services fiscaux ont prévu une augmentation des bases fiscales d'environ 3%, ce qui impactera malgré tous les taxes foncières « bâti » et « non bâti ».

Devant le contexte économique actuel difficile, le conseil municipal a voté le budget 2022 sans augmentation des taux d'imposition.

Les augmentations des prix de l'énergie ou des matériaux se ressentent également sur le budget communal, et nous devons nous montrer extrêmement vigilants.

Vous trouverez également le calendrier des manifestations à venir.

Un grand merci aux associations pour leur engagement, leur persévérance après des mois plus qu'incertains quant au déroulement des manifestations, dont beaucoup ont dû être annulées.

Bienvenue aux nouveaux arrivants à Jumilhac-le-Grand.

Vous pouvez suivre l'actualité sur le site internet « Jumilhac.le.grand.fr » ou sur la page Facebook « Mairie Jumilhac-le-Grand ».

Le conseil municipal et moi-même restons à votre disposition à la mairie pour tous renseignements dont vous pourriez avoir besoin. Bonne lecture !

Annick Maurussane
Maire de Jumilhac-le-Grand

Modification du Conseil Municipal

M. Michel Karp a présenté sa démission en date du 06/12/2021.

M. Ludovic Chaminade siège au conseil municipal depuis le 13/01/2022, en remplacement de M. Michel Karp.

M. Pascal Boulonne a présenté sa démission en date du 10/02/2022.

Mme Magali Mazeau ayant quitté la commune ne pouvait pas intégrer le conseil municipal en cours de mandat (démission le 03/03/2022).

M. Pierre-Yves Treguer, appelé à siéger a présenté également sa démission le 09/03/2022.

M. Daniel Allary a présenté sa démission le 22/04/2022.

M. Tony Petiot a été installé conseiller municipal le 27/06/2022, en remplacement de M. Pascal Boulonne.

Mme. Nancy Dupuy a présenté sa démission le 03/03/2022.

Mme. Sandrine Legros Granson a été installée conseillère municipale le 14/04/2022, en remplacement de Mme. Nancy Dupuy.

M. Patrick Meynier a présenté sa démission le 10/03/2022.

Mme. Chantal Meede a été installée conseillère municipale le 27/06/2022, en remplacement de M. Patrick Meynier.

Suite à ces changements, les commissions municipales ont été modifiées.

Les représentants à la communauté de communes sont :

- Mme. Annick Maurussane
- M. Pascal Cournarie (en remplacement de M. Michel Karp)
- M. Tony Petiot (en remplacement de M. Patrick Meynier)

Une médaille pour mérite professionnel

Marie Reine Congnard est arrivée à la mairie de Jumilhac-le-Grand le 01/01/1990, comme secrétaire remplaçante. Elle a gravi les échelons, et a terminé sa carrière au grade de rédacteur à partir du 01/04/2017. Impossible de faire la liste des formations qu'elle a suivies, tant sa soif d'apprendre et son désir de bien faire étaient grands.

Les fonctions d'une secrétaire de mairie sont multiples : comptabilité, budget, urbanisme, état civil, cimetière, arrêtés, voirie, eau, etc, etc... Plus la commune est petite, plus son rôle est important, plus il faut être polyvalent !

Elle a eu la responsabilité de la gestion et du travail au quotidien, tout en donnant aux élus les éléments nécessaires leur permettant de prendre leurs décisions et de les mettre en œuvre. Elle a été au service de la commune et de la population, pour qui elle a été un lien important pendant 31 ans.

Tous, élus et administrés ont apprécié sa discrétion, sa disponibilité et son sens du service public, son attachement à remplir ses missions de la meilleure façon qu'il soit.

C'est donc tout naturellement, qu'une distinction lui a été décernée par **M. le Préfet**, distinction amplement méritée, puisqu'elle symbolise, une réelle compétence professionnelle et un dévouement constant au service de la commune, de la population, et aussi des élus que vous avez accompagnés efficacement.

Et cette distinction, c'est la **médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon Vermeil** qui vient reconnaître tout le travail que vous avez accompli pendant ces trente années.

Félicitations Marie-Reine !



BILANS

Finances/budget

Compte administratif 2021 du Budget principal

Il s'agit du résultat comptable de l'année 2021. Il a été voté le 10/03/2022.

2021		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
	Fonctionnement	1 356 445,28	1 588 392,55	231 947,27
	Investissement	694 728,55	766 509,91	71 781,36
Report 2020	Fonctionnement		316 424,60	
	Investissement	25 624,20		
	Total	2 076 798,03	2 671 327,06	594 529,06
Restes à réaliser à reporter 2022	Fonctionnement			
	Investissement	520 704,53	306 791,90	- 213 912,63
Résultat cumulé	Fonctionnement	1 356 445,28	1 904 817,15	548 371,87
	Investissement	1 241 057,28	1 073 301,81	- 167 755,47
	Total cumulé	2 597 502,56	2 978 118,96	380 616,40

Les principales recettes de fonctionnement :

- la fiscalité : 44 %
- les dotations de l'Etat : 33 %
- les produits des services et exceptionnels : 23 %

Les dépenses de fonctionnement :

- charges générales : 45 %
- charges de personnel : 42 %
- charges de gestion courante : 12,5 %
- charges financières : 1,5 %

L'excédent 380 616,40 € a été reporté sur le budget prévisionnel 2022.

Budget prévisionnel 2022 du Budget principal

Il a été voté le 14/04/2022.

2022		DEPENSES	RECETTES
	Fonctionnement	1 689 632,15	1 309 015,75
	Résultat 2021		380 616,40
	Total Fonctionnement	1 689 632,15	1 689 632,15
2022	Investissement	948 544,42	1 116 299,89
	Restes à réaliser 2021	520 704,53	306 791,90
	Solde 2021		46 157,16
	Total Investissement	1 469 248,95	1 469 248,95
	Total du budget	3 158 881,10	3 158 881,10

Les nouveaux programmes d'investissement :

- aménagement d'un appartement au rez de chaussée du bâtiment de la poste
- travaux chauffage à l'église
- panneaux de signalisation suite à l'adressage
- réhabilitation des gîtes de la Perdicie
- restauration du pont du Bost

- installation de sanitaires publics et accessibles aux personnes à mobilité réduite
- aménagement des abords de la mairie
- voirie
- stores à l'école et la mairie
- enfouissement des réseaux aux Croix Bancaud

Compte administratif 2021 du budget annexe Eau et Assainissement

Le résultat comptable de l'année 2021 a été voté le 10/03/2022.

2021		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
	Exploitation	220 856, 68	273 381, 53	52 524, 85
	Investissement	558 679, 30	230 070, 49	- 328 608, 81
Report 2020	Exploitation		44 708, 33	
	Investissement		38 897, 49	
	Total	779 535, 98	587 057, 84	- 192 478, 14
Restes à réaliser à reporter 2022	Exploitation			
	Investissement	100 143, 15	382 197,60	282 054, 45
Résultat cumulé	Exploitation	220 856,68	318 089,86	97 233,18
	Investissement	658 822,45	651 165,58	- 7 656,87
	Total cumulé	879 679,13	969 255, 44	89 576, 31

Les principales dépenses d'investissement en 2021 sont :

- la station d'épuration : 155 876 €
- l'étude sur le réseau d'eau potable : 98 047 €
- étude réseau assainissement séparatif bourg : 51 882 €

Les recettes d'exploitation :

- Vente d'eau : 95 044 €
- Redevance assainissement collectif : 68 531 €
- Redevance modernisation de collecte : 4 787 €
- Location de compteurs : 62 180 €
- Travaux et prestations de services : 11 395 €

Les dépenses d'exploitation :

- Énergie : 45 427 €
- Redevances Agence de l'Eau : 29 253 €
- Analyses d'eau : 24 780 €
- annulations de factures : 4 913 €
- Admissions en non-valeur : 1 811 €

Les travaux sur la station d'épuration et l'étude sur le réseau d'eau potable ont été les principaux investissements de 2021.

L'excédent 89 576,31 € a été reporté sur le budget annexe Eau et Assainissement prévisionnel 2022.

Budget annexe prévisionnel 2022 Eau et Assainissement

Le budget prévisionnel de l'année 2022 a été voté le 14/04/2022.

2022		DEPENSES	RECETTES
	Exploitation	341 201,62	251 625,31
	Résultat 2021		89 576,31
	Total exploitation	341 201,62	341 201,62

2022		DEPENSES	RECETTES
	Investissement	186 005,47	193 662,34
	Restes à réaliser 2021	100 143,15	382 197,60
	Solde 2021	289 711,32	
	Total Investissement	575 859,94	575,859,94
	Total budget 2022	917 061,56	917 061,56

Après l'étude en 2021, sur le réseau d'assainissement séparatif dans le bourg, les demandes de financement ont été présentées à l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Nous avons eu un accord de financement à hauteur de 70% pour les travaux de mise en séparatif.

Nous travaillons actuellement sur la programmation des travaux, en plusieurs tranches pour les années à venir.

En parallèle, l'étude sur le réseau d'eau potable, va également déboucher sur des travaux de modernisation des réseaux visant à résorber les fuites et à améliorer le rendement, rendement qui s'est nettement amélioré ces deux dernières années, grâce aux efforts et à la vigilance de chacun.

Scolaire - Enfance - Jeunesse

Des travaux de rénovation ont été effectués à la salle de sieste de la maternelle.

De jolies couleurs douces rose pâle et vert pâle ornent les murs. Le sol a été recouvert d'un matériau adapté de couleur claire. Les matelas ont été changés pour des lits plus confortables.



Des rideaux occultant et anti-feu sont en cours de confection.

La buanderie a été transportée dans une autre salle pour plus de confort.

Des capteurs de CO2 ont été installés dans les classes et la cantine.

Sortie scolaire mardi 28 juin 2022

Les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 sont allés visiter la nouvelle station d'épuration de Jumilhac-le-Grand à pied accompagnés de leurs enseignants et des maire-adjoints Maryse Meynier et Henri Longieras.



Sur place, Eric Tagot (services techniques) et Henri Longieras ont expliqué le fonctionnement. La visite terminée, ils sont partis randonner vers Vaux pour pique-niquer.

Le retour s'est fait par des chemins pédestres ombragés, ils étaient fatigués mais contents de cette journée.

Une visite de la station de pompage sera organisée en septembre.

Travaux

Le pont du Bost

Le pont du Bost a dû être fermé à toute circulation par arrêté municipal du 10/02/2022. Vous trouverez ci-dessous la chronologie des faits qui ont conduit à cette situation, ainsi que les démarches en cours pour entreprendre les réparations qui s'imposent.



- Le 07/04/2021, engagement de la commune au programme CEREMA : Centre d'Études et d'Expertises sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement.
- Le 20/01/2022, diagnostic par le bureau d'études ACOGEC, dans le cadre de ce programme, préconisant la fermeture immédiate du pont.



effondrement du tympan et faible appui de la nouette de rive

- Le 27/01/2022, à ma demande, second diagnostic d'ACOGEC, préconisant la circulation envisageable des véhicules légers, sous certaines conditions.
- Le 10/02/2022, diagnostic du service des ouvrages d'art de l'Unité d'Aménagement Départementale et de l'Agence Technique Départementale (ATD) préconisant la fermeture immédiate du pont à toute circulation.

Quatre avis, dont trois conseillent fermement la fermeture du pont.

- Arrêté pris en date du 10/02/2022, transmis aux services de la Préfecture, de gendarmerie et de secours.
- Contacts pris avec différentes entreprises, pour des conseils sur les travaux à entreprendre. Aucune entreprise n'engagera sa responsabilité sans avoir un avis technique et un cahier des charges de travaux à réaliser, validé par un Maître d'œuvre et la Police de l'eau (DDT).

Les démarches entreprises :

- Le 05/04/2022, contact avec la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Nontron.
- Choix d'un géomètre pour un relevé topographique, l'étude sera remise en juin (1 380 € HT)
- Recrutement d'un bureau d'études pour une étude de faisabilité envisageant au moins deux hypothèses de travaux.

Le bureau d'études SITES a été retenu et a remis son rapport le 03/06/2022 (4 455 €HT).



maçonnerie désorganisée et absence de mortier en sous face de la voute

La suite de la procédure sera celle-là :

- Une consultation pour recrutement d'un maître d'œuvre (MO) doit être lancée. La délibération a été prise lors de la séance du 27/06/2022.
- Ce MO devra préparer un appel d'offres, analyser les réponses des entreprises, assister le conseil municipal dans le choix de l'entreprise qui réalisera les travaux.
- Un dossier « Loi sur l'Eau » devra être monté par le MO, pour validation par les services de l'État.
- Parallèlement, les demandes de financement seront lancées par la commune après chiffrage prévisionnel du MO. Aucun financement ne sera obtenu en cas de non-respect de la législation.

Tout est mis en œuvre avec les partenaires ci-dessus pour pouvoir déposer les demandes de financement à l'automne.

Cependant, je tiens à préciser que la circulation sur cette route, et en particulier sur le pont, était limitée à 3,5 Tonnes, depuis plus de 20 ans. Cette limitation était rarement respectée (livraisons diverses, matériaux, convois agricoles,

débardage de bois, laitier, équarrissage, déménagements, travaux divers, etc, etc ...). Pour exemple, la première réclamation parvenue en mairie émanait d'un chauffeur de PL, qui avait l'habitude de passer par là !



Il est impossible aujourd'hui de donner une date précise de réouverture à la circulation. Tout sera mis en œuvre pour contraindre les délais, tous les partenaires sont bien conscients de cette urgence.

La somme de 250 000 € a été inscrite au budget prévisionnel 2022, afin de pouvoir entreprendre sans délai toutes les études préalables indispensables, et faire face aux premiers travaux. De toute évidence, ce montant ne sera pas suffisant et devra être complété en 2023.

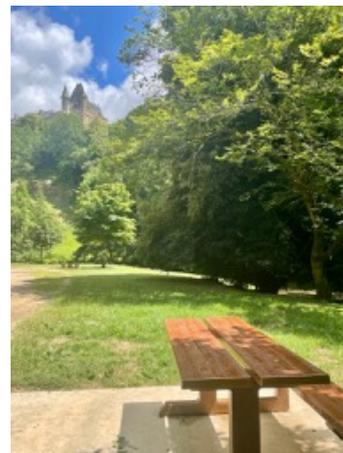
Un peu d'histoire

Nous avons retrouvé aux archives, le dossier de reconstruction du pont, tel que nous le connaissons aujourd'hui :

- *Premier rapport de l'ingénieur en charge du dossier en août 1946*
- *Validation du conseil le 17 janvier 1947*
- *Consultation des entreprises en juin 1947*
- *Choix de l'entreprise André Bappel, de Sevey, en juillet 1947*
- *Livraison des matériaux en novembre 1947*
- *Montant des travaux : 253 698 Francs*
- *Solde payé à l'entreprise le 31 janvier 1949*

Bords de l'Isle

Pour profiter encore plus des bords de l'Isle et la vie en plein air, l'aire de pique-nique a été aménagée par nos agents techniques. Les tables de pique-nique ont été remplacées par quatre nouvelles tables et 3 poubelles sont installées sur des dalles en béton.



Assainissement

Les études étant terminées sur l'assainissement. Les travaux de mise en séparatif devraient commencer en 2023.

1^{ère} tranche place du Château côté pharmacie
Rue Eugène le Roy
Rue des Hortensias
Rue des Lilas
Rue des Iris

2^{ème} tranche (2024 et 2025)
Rue Teyssieras
Boulevard du Périgord
Rue du Docteur Garrigue
Rue des Félîtres
Rue Saint Georges
Place des Tilleuls

Traitement des déchets

Les horaires d'ouverture de la déchèterie de Jumilhac-le-Grand pendant l'été (du 1^{er} juillet au 31 août) :
vendredi et samedi de 7h30 à 13h00

SMD3
Syndicat Mixte Départemental
des Déchets de la Dordogne

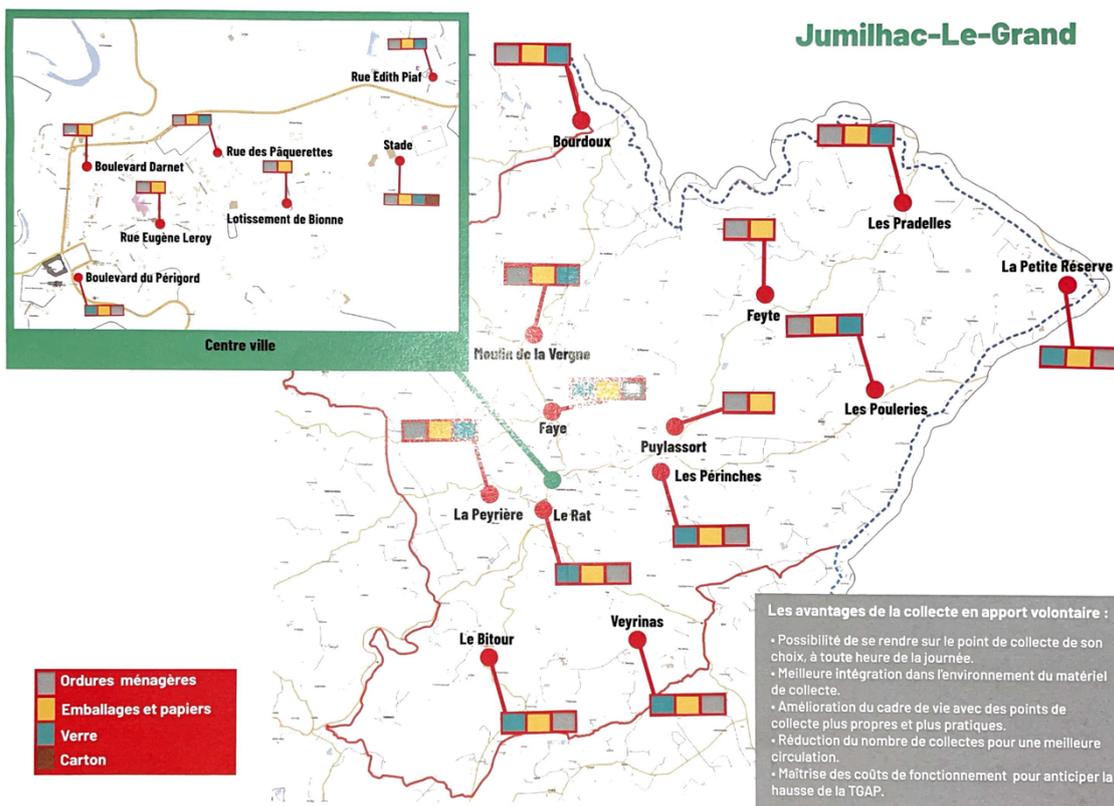
Le Vendredi 26 Aout 2022

Le SMD3 vous donne rendez-vous à la déchèterie de Jumilhac le Grand
De 9h30 à 12h

Prévention des déchets, consignes de tri, recyclage, redevance incitative,
collecte des déchets ...

service.usagers@smd3.fr / 09 71 00 84 27 / www.smd3.fr

Les cartes d'accès aux points d'apport volontaires sont normalement arrivées dans les foyers. Si toutefois vous n'avez rien reçu, contactez le SMD3 sur 09 71 00 84 24 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30 !



Adressage

L'adressage est maintenant terminé.

Cela consiste à assigner des adresses permettant la localisation d'habitations ou de locaux en nommant des voies et en attribuant des numéros aux bâtiments que celle-ci dessert.

Après de nombreuses réunions, le travail de dénomination des voies et numérotation des habitations est enfin terminé et validé.

La commande des 187 panneaux et des 790 plaques de numéros pour les habitations est en cours.

L'achat est effectué dans le cadre d'un marché à bon de commande avec la communauté de communes (achat groupé).

L'installation se fera en plusieurs étapes, secteur par secteur.

Les nouvelles adresses devront mentionner :

1. le numéro et le nom de la voie obligatoirement
2. le nom du lieu-dit, facultatif
3. le code postal et nom de la commune.

Par exemple :

Monsieur ou Madame Latour
245, rue Victor Hugo
La Côte
24630 Jumilhac-le-Grand

Vie économique

Nous l'avions précédemment évoqué ! La stabilité de notre commune se confirme et celle du territoire de la communauté de communes également. Un curseur rassurant est celui du nombre d'enfants de notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Nous ne pouvons pas encore dire ou lire qu'il soit l'emblème du renversement de la trajectoire démographique de Jumilhac-le-Grand mais révélateur d'un changement économique, social et culturel plus profond.

Cette dynamique rurale crée un espace avec une attractivité grandissante, communément admise.

Après le rachat l'année dernière de la pharmacie, c'est :

- le garage d'Électricité et Électronique Auto EDS PERFORMANCE qui a ouvert ses portes
- ces derniers mois, nous avons aussi eu le plaisir d'apprécier le pain et la pâtisserie suite à l'ouverture de La Petite Fournée.

De nouvelles transactions de reprises d'entreprises sont également en cours.

Le marché des producteurs a repris avec vigueur la possession de la place depuis le dimanche 19 juin ; vous y trouverez que des produits de qualité et ce jusqu'au dimanche 18 Septembre.

Nous n'oublions pas les acteurs économiques installés depuis des années, tous les acteurs du tourisme, le monde agricole et les différents services, qui assurent l'Économie de la commune.

Certains disent, « Notre économie change jour après jour et, en ce sens, elle est toujours **Nouvelle** ».

EDS Performance est un garage d'Électricité et Électronique Automobile situé 21 Rue du Stade (ancien garage Villessot).

Ouvert depuis novembre 2021 dans ce nouveau local réhabilité, Florent effectue divers montages et réparations électriques sur véhicule routier, des diagnostics électroniques et paramétrages avec une valise multimarque polyvalente, ainsi que des reprogrammations du calculateur moteur ou la pose de boîtiers de conversion pour adapter les moteurs essence à l'Éthanol E85.

Pour plus de renseignements : 06 95 35 97 35 - <https://www.edspowerformance.fr> - contact@edspowerformance.fr



Installation d'une boulangerie à Jumilhac

Marie et Damien ont décidé de poser leurs valises à Jumilhac-le-Grand pour leur projet professionnel, l'ouverture d'une Boulangerie Pâtisserie.

Après l'acquisition d'un immeuble, situé à l'angle du boulevard Darnet et de la rue des Félibres, ils ont réalisé les travaux nécessaires à leur projet d'installation professionnelle, ainsi que leur habitation.

C'est ainsi que « la P'tite Fournée » a ouvert ses portes le 10 mai 2022. On peut y découvrir leurs spécialités de boulangerie et des bons gâteaux, pour le bonheur des petits et des grands ! La p'tite fournée deviendra grande ! Ils sont rejoints en juillet, par Margaux qui vient compléter l'équipe.

C'est ainsi qu'une ancienne boucherie devient une boulangerie, et c'est surtout un local commercial qui perdure en milieu rural.

Bienvenue à eux et félicitations pour leur motivation et leur détermination. Meilleurs vœux de réussite à toute l'équipe.



Tourisme

La piscine municipale



La piscine municipale est ouverte du 2 juillet au 3 septembre 2022.

Horaires d'ouverture : du mardi au dimanche de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00.

Vous pouvez appeler le M.N.S. pour les leçons de natation au : 06 32 30 70 85 et le bureau d'accueil au 06 81 68 16 67.

Office de Tourisme Périgord-Limousin

Un nouveau site internet !

Que vous cherchiez un lieu à visiter, une balade à faire, un restaurant, un hébergement ou une animation, c'est sur www.perigord-limousin-tourisme.com qu'il faut se rendre !

Les objectifs du nouveau site : développer les activités des professionnels du territoire ; créer du lien avec les visiteurs et les habitants et faciliter la commercialisation d'activités telles que des séances d'été actif ou la réservation d'ateliers ou de jeux...

Dans le nouveau site, on parle des pépites, on raconte des expériences... L'objectif est d'inviter les voyageurs à venir sur le territoire et proposer aux habitants de le redécouvrir !

L'été actif (12 juillet au 9 août)

Les activités habituelles sont reconduites !

- Initiation escalade : le mardi matin de 9h30 à 11h30 (sauf 9/08 : séance de perfectionnement)
- Tir à l'arc nature : le mercredi matin (9h30 à 11h et 11h à 12h30, sauf le 27/07)
- Descente en rappel : les vendredis 22/07 et 12/08 (10h à 11h et 11h à 12h)
- La rivière magique (séance spécial 3 à 10 ans) : les lundis 18/07 et 01/08

Inscrivez-vous à l'office de tourisme !

Pour connaître tout le programme (laser game, paddle, jeu d'enquête grandeur nature, VTT électrique, balade contée au pas de l'âne), consultez l'agenda du site internet !

Les séances d'orpaillage

Philippe sera là encore cette année pour nous permettre d'en apprendre plus sur la rivière et les pierres qui composent son lit ! Vous aurez sûrement la chance de trouver des paillettes d'or au fond de votre batée !

Séance les mardis et vendredis, réservation à l'office de tourisme / 20€ par personne

Les ateliers à l'Office (du 12 juillet au 23 juillet)



Une nouveauté cette année pour les **3 à 6 ans** :

Atelier "Comme Cro Magnon" (les mercredis)

Comment utiliser les mêmes couleurs et outils que les hommes préhistoriques.

Essaye et tu repartiras avec ton œuvre ! / 10h30

On retrouve aussi les ateliers à succès :

Atelier "Pierre Magique" (les mardis)

Sauras-tu résoudre le mystère de la pierre magique ? Un véritable défi de fabriquer cette fameuse pierre ! / 10h30 / Atelier spécifique aux 3 à 6 ans / Enfants accompagnés

Atelier "Frappe de monnaie" (les mercredis)

Viens découvrir comment on fabriquait la monnaie au Moyen-Age ! / 15h / Sur réservation / Enfants sous la responsabilité des parents

Le jeu d'enquête en famille

A Jumilhac-le-Grand dans La Galerie de l'Or, le jeu d'enquête **Le Gardien du Secret** a été créé en 2021. Venez jouer ! Idéal à partir de 8 ans.

Côté pratique : Réservez votre créneau à l'Office de tourisme de Jumilhac-le-Grand / Galerie de l'Or, Place du Château, 24 630 Jumilhac-le-Grand, 05 53 52 55 43

Tarif : 20€ pour 5 personnes



Le gardien du secret, une enquête passionnante en famille ! Vous vous sentez l'âme d'un pionnier ? Vous aimez relever les défis ? N'hésitez plus, venez plonger tête baissée et lampe allumée dans la semi-obscurité de la Galerie de l'Or à Jumilhac-le-Grand...

Office de Tourisme Périgord-Limousin - Bureau de Jumilhac-le-Grand
 Place du Château
 24630 Jumilhac-le-Grand
 05 53 52 55 43
bit.jumilhac@perigord-limousin.fr
www.perigord-limousin-tourisme.com

Ouverture de l'Office de Tourisme de Jumilhac-le-Grand

En juillet et août du lundi au samedi : 9h30 à 13h / 14h à 18h - le dimanche : 9h30 à 13h
 D'avril à juin et septembre/octobre : du lundi au vendredi : 9h30 à 12h30 / 14h à 17h30

Marchés d'été



Du 19 Juin au 12 Septembre prochain.

Comme l'an dernier, grâce à la participation des exposants qui viennent proposer leurs produits aux habitants et aux touristes le dimanche matin sur la Place du Château durant toute la période estivale, chacun pourra déguster et apprécier les produits de notre région.

Deux concerts et feu d'artifice 14 juillet

Jumilhac a retrouvé un 14 juillet bien animé, comme on l'aime !

L'association « Fils et Cordes » a organisé le vide-grenier depuis le matin, pour le plus grand bonheur des exposants et des chineurs.

Le Harmonie de Thiviers vous a proposé un concert à 15h00 au cœur du marché, devant le Monument des Morts.

Le soir à partir de 21h00, comme à l'accoutumé, un concert a été proposé par « les guitares vertes » avec le groupe fétiche Mademoiselle Rouge, suivi du traditionnel feu d'artifice.

Toute la journée buvette et restauration midi et soir organisé par l'Union Sportive Jumilhacoise.

Merci à toutes celles et ceux qui s'affairent pour que cette journée soit une réussite !



L'Aménagement Foncier, Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE)

Qu'est-ce que l'AFAFE ?

C'est un outil de restructuration foncière qui permet de regrouper, désenclaver, sécuriser, valoriser et préserver des parcelles boisées.

Le 19/03/2021, le conseil municipal a sollicité le département pour la mise en œuvre de cette démarche.

Le 03/05/2021, le département a émis un avis favorable et autorisé le lancement de l'étude.

Le 31/08/2021, le Président du Tribunal de Périgueux a désigné le Président de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF)

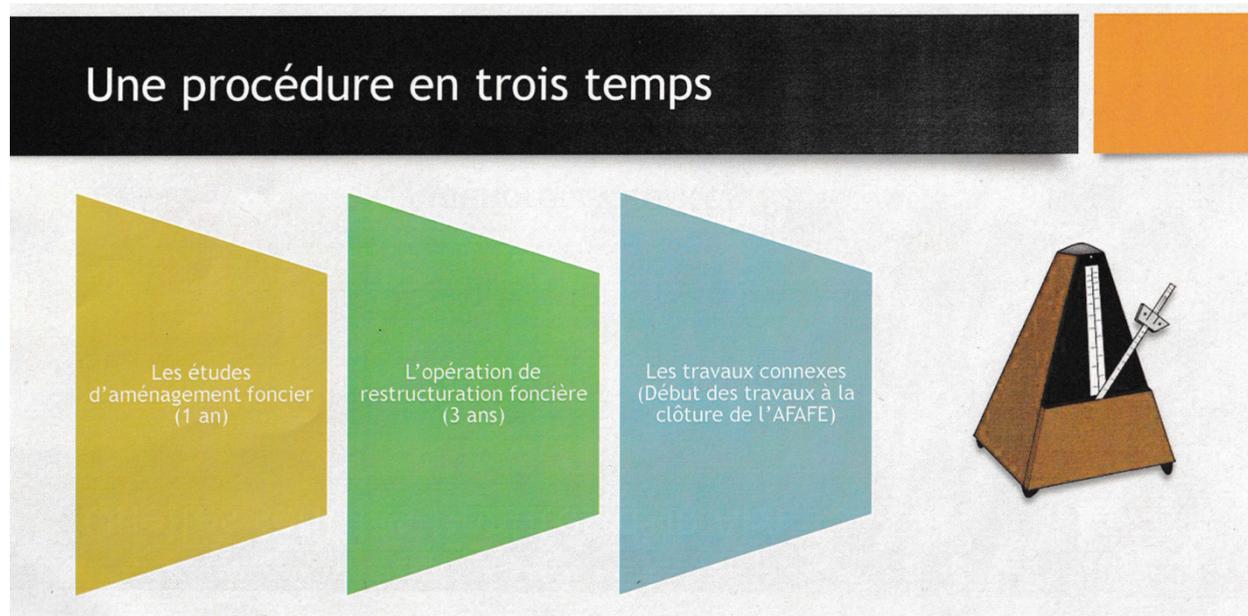
Le 07/10/2021, le Conseil Départemental a retenu :

- le cabinet ECTAUR, géomètre pour le volet foncier
- le cabinet VERDI, pour le volet environnemental.

Le 20/10/2021, la CCAF a été constituée, par arrêté du Président du Conseil Départemental.

Le 23/11/2021, première réunion de la CCAF, avec la présentation :

- de l'outil AFAFE
- des différents intervenants
- du déroulé et du planning des études d'aménagement.



Cette procédure se déroule en trois temps :

1. études d'aménagement (en cours)
2. restructuration foncière
3. travaux connexes, clôture de la procédure.

Le département est maître d'œuvre pour cette opération.

Les études d'aménagement foncier se dérouleront entre novembre 2021 et novembre 2022.

Les propriétaires ont été contactés par le cabinet ECTAUR, et interrogés quant à leur intention d'échange ou de modification de leurs parcelles.

Les services du département et le géomètre sont venus à la rencontre des propriétaires les 13, 14 et 15 juin 2022.

On ne peut qu'encourager les propriétaires à prendre connaissance de cette procédure, destinée :

- à lutter contre le morcellement de la forêt

La Maison France Services

La Maison France Services vient d'ouvrir ses portes à Thiviers. Plusieurs organismes y seront présents : CARSAT, CPAM, CAF, etc. ...

A la maison des services, rue Henri Saumande, 24800 Thiviers. Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12 h et de 13h30 à 16h30. Téléphone 05 86 86 89 00.

Ce guichet unique va permettre d'accompagner tous les administrés qui le souhaitent dans leurs différentes démarches administratives notamment sur internet (retraite, impôts, emploi, assurance, maladie...).

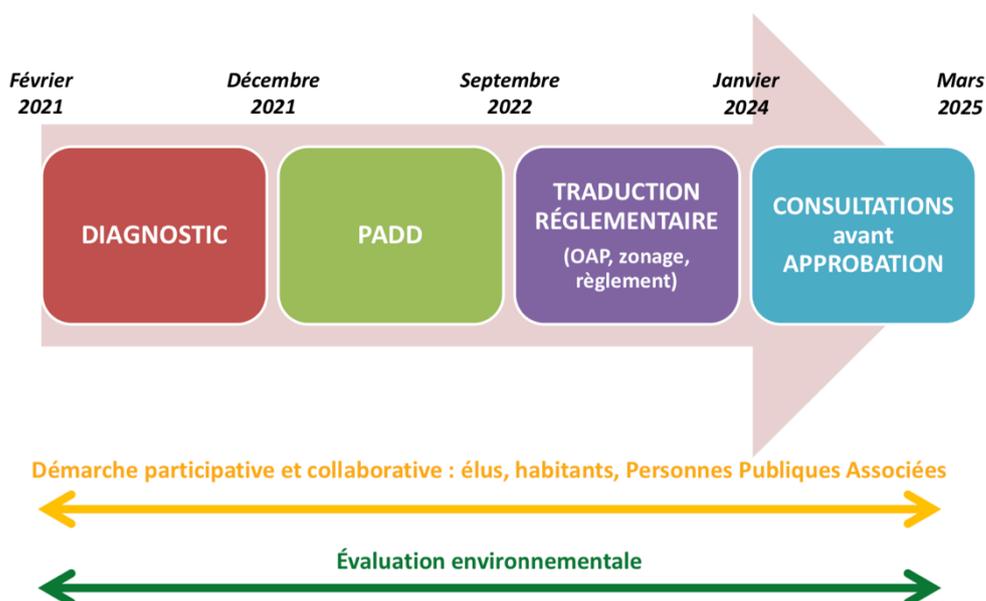
Calendrier Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La Communauté de communes Périgord-Limousin a lancé l'élaboration de son **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** (PLUi). Il s'agit d'un document d'urbanisme et de planification à l'échelle intercommunale qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire sous l'angle de plusieurs thématiques : habitat, mobilités, agriculture, espaces naturels et forestiers, économie, tourisme, équipements, paysage, patrimoine, énergies...

L'élaboration d'un PLUi suppose de s'interroger sur le développement du territoire d'ici à 2035, afin de bâtir un **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**, dans lequel chacune des communes de la Communauté de communes Périgord-Limousin s'inscrira, tout en préservant ses spécificités.

L'équipe de bureaux d'études en charge de l'élaboration du PLUi Périgord-Limousin et de l'animation de la démarche a été missionnée en janvier 2021.

La durée prévisionnelle de la procédure du démarrage des études jusqu'au retour du contrôle de légalité est estimée à 4,5 ans. L'enchaînement des différentes phases est illustré ci-dessous :



Un registre PLUi est à votre disposition en mairie pour noter toutes vos observations et suggestions.

Pour en savoir plus sur son élaboration :

<https://www.perigord-limousin.fr/vos-demarches-au-quotidien/urbanisme/le-plui/>

Contact

Communauté de communes Périgord-Limousin

Karine Pouyadou – responsable du Pôle Aménagement (Urbanisme PCAET)

3 place de la République – 24800 Thiviers

05 53 62 28 22 / 06 30 55 42 99 – plui@perigord-limousin.fr

VIE ASSOCIATIVE

Générations Mouvement Jumilhac « Les Aînés Ruraux »

Notre association Générations Mouvement a organisé le 18 mars une sortie spectacle à Bergerac où nous avons pu applaudir la troupe « Celtes de Tous Pays ». Très grand spectacle, tant par l'ambiance que par le rythme devant quelques 550 adhérents....

Notre traditionnel loto de printemps le 26 mars à la Salle de la Pépite a remporté comme chaque fois un très grand succès.

Le 18 mai nous sommes partis à CAHORS. Nous avons eu après avoir pris un petit déjeuner en cours de route, offert par le club, la visite de la ville en petit train. Puis un bon repas nous a été servi, suivi d'une balade sur le Lot avec passage d'une écluse..... Nous avons pu nous retrouver et partager !

La dictée départementale de l'association s'est déroulée cette année à Molières, avec le thème « Molière à Molières » ... Une seule participante a porté à la première place notre club : Mme. Harmelle Monique. Elle se voit donc qualifiée en 2023 pour l'épreuve du National.

Exposition de peinture du 1er août au 15 août 2022

L'association organise une exposition à la Maison des Associations du 1er août au 15 août de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

Association Jumilhac Histoire et Patrimoine

Actuellement nous continuons l'étude de quelques villages de Jumilhac. Nous terminons Combeyrol, le Bost est bien avancé, à la rentrée nous commencerons Chaluset.

Si vous habitez ces villages et que vous avez des documents, d'anciennes photos, le souvenir d'un événement particulier, venez les partager avec nous. Tous documents concernant Jumilhac et ses villages, son histoire, ses monuments, ses anciens commerces, des métiers disparus... nous intéressent.

Nous préparons aussi pour les Journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre une exposition des "trésors de l'église", reliquaires, objets et vêtements liturgiques



Contactez l'association :
par mail : jhp24630@gmail.com
par téléphone : Monique Ortega 05 53 62 86 28 (répondeur)

Association Fils et Cordes



The poster for the 'EXPOSITION DE PHOTOS EN PLEIN AIR' is divided into several sections. On the left, there is a photograph of a large stone castle with a fountain in front, and below it, a map showing the location on a street. The central orange panel contains the event title 'EXPOSITION DE PHOTOS EN PLEIN AIR' in large black letters, followed by the dates '16 JUILLET - 12 AOÛT'. Below this, it says 'Sur la Place du Château de Jumilhac le Grand' and 'Entrée gratuite'. At the bottom of the orange panel, it reads 'EXPO PHOTO 2022'. On the right side, there are three smaller photographs: a close-up of a bee on a yellow flower, a group of people gathered around a table, and a person standing on stilts in an outdoor setting.

A l'extérieur pour la première fois, l'exposition 2022 du travail du Club Photo de l'association Fils et Cordes est située sur la Place, devant le superbe Château de Jumilhac.

Vous pouvez regarder les plus de 50 photos en grand format à tout moment quand il y a assez de lumière

Flashez-moi pour en savoir plus



<https://filsetcordes.fr> 06 04 45 26 55

L'association organise également les vide-greniers du 14 juillet et du 15 août. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'association <https://filsetcordes.fr/>.

Association Unissons nos Aiguilles

Lors de la journée mondiale du tricot qui a eu lieu le samedi 11 juin, nous nous sommes retrouvés à confectionner des pompons et selon l'imagination de chaque personne nous avons réalisé diverses créations (porte-clés, animaux). La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette après-midi très chaude.

Rendez-vous le mardi 6 septembre de 14 h30 à 17 h 30 à la maison des associations pour la reprise de nos activités et nous allons préparer notre salon des loisirs créatifs qui aura lieu le dimanche 8 octobre

Nous vous souhaitons de très bonnes vacances. A bientôt !

Renseignements :

Mme Lecharpentier : 07 61 50 96 02

Mme Marsias : 05 53 55 30 45



Jumirando

Notre petite mais vaillante association n'a pas cessé ses actions pendant la saison creuse, par exemple :

- Suite aux crues importantes et répétées de l'Isle, de gros troncs d'arbres charriés par la rivière ont emporté un pied soutenant notre nouvelle passerelle du rocher et également détruit la main-courante que nous avions mise côté rivière. Nous avons donc remis le support en renforçant les soudures et nous avons changé de côté la main-courante

qui est maintenant côté rocher. Nous avons aussi rallongé la passerelle de 8 huit mètres de façon à pouvoir passer même en cas de hautes eaux.

- Nous avons installé des traverses de chemin de fer sur les ruisseaux de Fayemendie et de Vaux pour traverser facilement même l'hiver.
- Suite à l'interdiction brutale d'un propriétaire de passer, qui nous avait pourtant donné son accord, nous avons dû dans l'urgence modifier l'assise de la boucle du « tour du bourg » au niveau de la Perdicie. Nous tenons d'ailleurs à remercier monsieur Bernard Dufraise pour sa gentillesse, ce qui nous a permis de rétablir le parcours après des efforts importants. Nous remercions également la municipalité pour l'intervention de la mini pelle qui nous a aidé à éliminer les souches de genêts.

Notre 3^{ème} Rando Sympa du 3 juillet a rencontré un franc succès.



JUMIRANDO discrétion et efficacité pour le bien commun.

Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA) de Jumilhac

Les bénévoles de l'association ont dispensé une animation le 15 juin aux enfants du Centre Intercommunal de Loisirs. Les enfants ont bénéficié d'une initiation pêche à la ligne sur les bords de l'Isle.

La Fédération Départementale de Pêche a offert à chaque enfant une carte de pêche pour l'année civile en cours en complément de la plaquette de la Fédération de Pêche.

Les enfants et leurs encadrants du centre de loisirs étaient ravis de cet après-midi au bord de la rivière et ont chaleureusement remercié les pêcheurs mobilisés.

Don du Sang

Prenez le temps de faire un don de sang régulièrement ! Rendez-vous sur : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> ou 05 53 45 52 40. Pour contacter l'association : 06 14 67 15 29 (Mme Boyer)

Conditions pour donner son sang :

- Etre âgé de 18 à 70 ans et peser au moins 50 kg
- Ne pas venir à jeun pour donner son sang
- Se munir d'une pièce d'identité pour un premier don
- Tous les groupes sanguins sont recherchés

Prochaines collectes 2022

Lundi 8 août 2022 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille

Lundi 7 novembre 2022 de 15h30 à 18h30 à l'espace culturel de La Coquille



AGENDA

Quand ?	Quoi ?	Qui ?	Où ?
16 juillet au 12 août	Exposition photos en plein air	Fils et Cordes	Place du Château
1 ^{er} au 15 août	Exposition peinture	Génération Mouvement	Maison des associations
15 août	Vide Grenier	Fils et Cordes	Place du Château
8 octobre	Salon des loisirs créatifs	Unissons nos aiguilles	La Pépité
15 octobre	Concours de Belote	Génération Mouvement	La Pépité
22 octobre	Loto	Union Sportive Jumilhacoise	La Pépité
6 novembre	Loto	Génération Mouvement	La Pépité
3 décembre	Téléthon	Offroad	La Pépité
10 décembre	Lettre au Père Noël	Unissons nos aiguilles	Salle de la Poste
10 décembre	Marché de Noël	Fils et Cordes	Place du Château

Informations d'urgence

Urgence Médicale
112

Maison Médicale
Jumilhac-le-Grand
05 53 52 53 05 (jusqu'à 18 heures)

Infirmières
06 56 74 27 55

Pharmacie
05 53 55 30 40

Pompiers
18
Gendarmerie
17

Adresse mail du Jumilhac Info
mairie.jumilhac.le.grand@wanadoo.fr

Ne pas jeter sur la voie publique